



**Rapport du
comité de surveillance**

Conseil confédéral
1^{er} et 2 juin 2016

Le comité de surveillance s'est réuni les 11, 12 et 13 mai derniers au 1601, avenue De Lorimier, à Montréal, pour procéder à l'examen des états financiers au 29 février 2016.

Pendant ces trois journées, nous avons examiné les états financiers des 24 premiers mois de l'exercice 2014–2017. Nous avons également procédé à l'analyse de plusieurs pièces en appui à notre démarche et pris connaissance de documents pertinents, tels les procès-verbaux du comité exécutif et du bureau confédéral, que nous recevons de façon régulière.

Le trésorier de la CSN, Pierre Patry, nous a présenté les statistiques relatives au taux de cotisation ainsi qu'au nombre de cotisantes et de cotisants pour les 24 premiers mois de l'exercice financier. Ces données révèlent que le nombre moyen de cotisants s'élève à 286 421. Le nombre budgété pour la même période était de 290 948, ce qui signifie un écart négatif de 4 527 cotisants. Malgré une légère amélioration, nous constatons que ce nombre inférieur aux prévisions a des répercussions importantes sur les revenus de per capita.

Le taux moyen des per capita est de 23,96 \$, c'est-à-dire légèrement supérieur à la prévision, qui était de 23,90 \$.

Nous observons que le nombre moyen de cotisantes et de cotisants demeure très en deçà de la prévision budgétaire de 291 711 soumise aux congressistes en mai 2014, soit une différence de 5 290. Nous savons que des pertes d'emplois sont toujours nombreuses dans le secteur privé, mais jusqu'à tout récemment le secteur public compensait ces pertes puisqu'il était en croissance. Toutefois, ce n'est plus le cas aujourd'hui, ce qui explique le retard significatif dans les revenus. Pour atteindre la prévision budgétaire de 36 mois, il faudrait, dans la dernière année du présent exercice, augmenter cette moyenne à 301 000 cotisants.

	TAUX MOYEN DE COTISATION			
	Budget 2014 - 2017	Budget 24 mois	Réel 24 mois	Différence 24 mois
Taux	24,08 \$	23,90 \$	23,96 \$	+ 0,06 \$
Cotisants	291 711	290 948	286 421	- 4 527

ÉTATS CUMULATIFS DES RÉSULTATS

En ce qui concerne les états cumulatifs des résultats, nous observons un manque à gagner dans les revenus de per capita de 2 331 001 \$, alors que les revenus d'intérêts sont supérieurs à la prévision de 233 877 \$. Quant aux dépenses, elles sont inférieures de 6 615 761 \$, ce qui donne un excédent des produits sur les charges de 98 976 \$. Notons que le budget prévoyait un déficit de 4 419 661 \$; il y a donc un écart favorable entre le réel et la prévision de 4 518 637 \$. Cet écart est provisoire, puisque plusieurs dépenses prévues dans le budget modifié ne sont toujours pas réalisées, notamment celles relatives aux votes prévus dans le réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre de la loi 10.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les revenus de per capita de 110 096 172 \$ sont inférieurs de 1 250 481 \$ par rapport à la prévision. À ces revenus s'ajoute le transfert de 15 000 000 \$ du Fonds de soutien extraordinaire, entériné par le conseil confédéral de juin 2015. Considérant ce transfert, le

budget de fonctionnement dégage un surplus de 12 546 440 \$. N'eût été ce transfert, et malgré des dépenses inférieures de 2 043 394 \$, le budget de fonctionnement serait déficitaire de 2 453 560 \$.

DIRECTION (PAGE 24)

Ressources humaines (page 48)

À l'item informatique, l'utilisation d'un logiciel pour le traitement de la paie non prévue dans la proposition budgétaire explique le dépassement de 145 879 \$.

SYNDICALISATION (page 25)

Au poste organisation, nous observons un dépassement de 1 812 898 \$. Au cours des 6 derniers mois, les charges de ce poste ont augmenté de 949 776 \$, dont 533 661 \$ ont été injectés à la campagne de votes de Radio Canada occasionnés par la fusion des accréditations.

IMMEUBLES MONTRÉAL (page 63)

Nous constatons que des intérêts de 20 016 \$ ont été déboursés sur un premier montant de 5 508 593 \$ pour la dette à long terme concernant les travaux d'agrandissement de l'immeuble du 1601, avenue De Lorimier.

ACTIF À COURT TERME

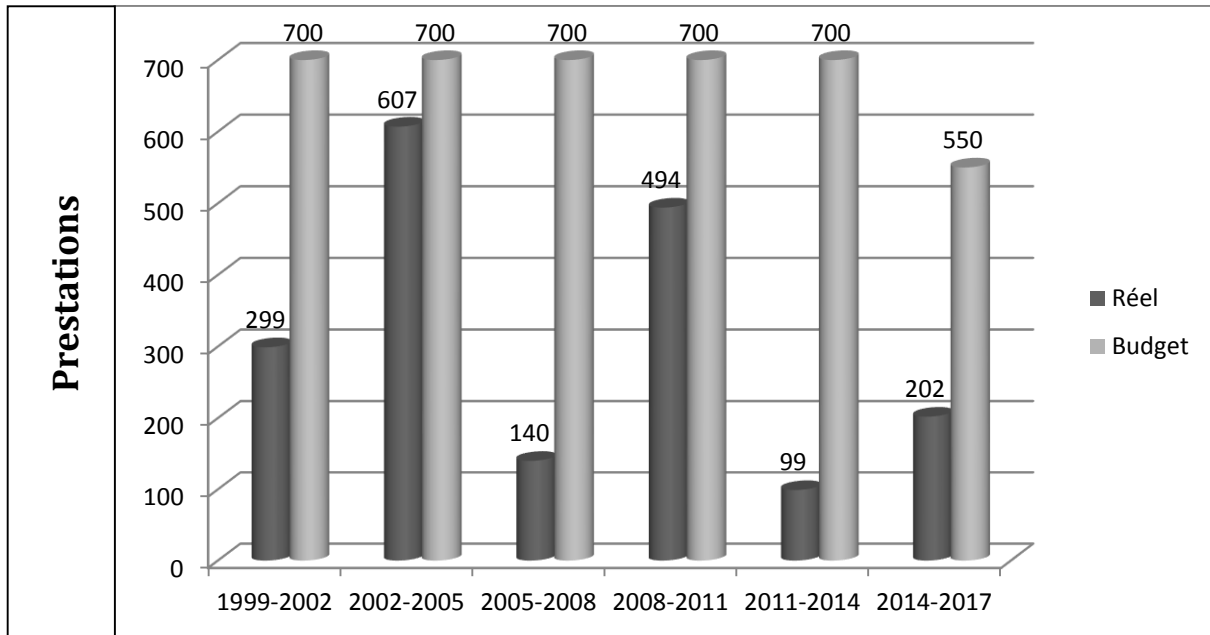
Notons que 2 542 171 \$ ont été investis dans les dépôts à court terme, ce qui situe les liquidités à 18 302 697 \$ alors qu'elles étaient de 15 508 190 \$ au 31 août 2015. Entre le 28 février 2014 et le 29 février 2016, les liquidités de la CSN au budget de fonctionnement ont diminué de 9 042 062 \$: elles sont passées de 27 344 759 \$ à 18 302 697 \$.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Nous constatons une insuffisance des produits sur les charges de 3 355 880 \$ au Fonds de défense professionnelle. Depuis le 1^{er} septembre dernier, le déficit s'est creusé de 1 429 746 \$, ce qui est attribuable à la négociation du secteur public.

En moyenne, 202 prestations de grève ou de lock-out ont été versées depuis le début de l'exercice financier sur les 550 prévues au budget. Au 29 février 2016, un syndicat était en grève (24 membres) et deux autres vivaient un lock-out (28 membres), ce qui explique l'écart de 9 079 166 \$ entre la prévision budgétaire de 14 300 000 \$ et le réel de 5 220 834 \$.

HISTORIQUE DES PRESTATIONS DE GRÈVE 1999-2017



Moyenne de 360 prestations de grève versées de 1999 à 2014

Moyenne de 700 prestations de grève budgétées de 1999 à 2014

Moyenne de 550 prestations de grève budgétées de 2014 à 2017

* Moyenne pour les 24 premiers mois du mandat 2014-2017 : 202 prestations

Au cours des 6 derniers mois, le FDP a été davantage sollicité. Voici les détails :

Appui aux luttes

Dépenses de fonctionnement (pages 73 à 83)

Un montant de 1 912 913 \$ a été consacré à deux éléments : 713 013 \$ pour les outils du FDP et 1 199 900 \$ pour la campagne de lutte contre l'austérité.

Allocations aux syndicats pour dépenses de grève (pages 73 à 83)

Une somme de 1 560 760 \$ a été versée aux syndicats du secteur public qui ont exercé 4 journées de grève l'automne dernier. Soulignons que la règle du FDP en la matière s'applique dès la première journée de grève d'un syndicat.

Négociations regroupées et locales – Secteur public-regroupées

Charges de fonctionnement

Au cours des 6 derniers mois, 1 936 440 \$ ont été utilisés pour la négociation du secteur public.

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

Le fonds de soutien extraordinaire présente une insuffisance des produits sur les charges de 9 091 584 \$. Par contre, le déficit s'est réduit de 1 482 837 \$ en comparaison au 31 août dernier, alors que le déficit de ce fonds se situait à 10 574 421 \$.

CONCLUSION

Nous tenons à remercier toutes les personnes de la trésorerie qui ont contribué, par leur disponibilité, à la réalisation de nos travaux.

RECOMMANDATION

Le comité de surveillance recommande d'adopter les états financiers pour l'exercice de 24 mois se terminant le 29 février 2016 du budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire, de même que les résultats cumulatifs.



Marjolaine Côté



Guy Gingras



Michel Tétreault